# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDRE 19 DECEMBRE 1884.


—Une lettre signée de M. E. K. Converse, président du Produce Exchange et adressée, au nom de ce corps, aux sénateurs R. L. Gibson et B. F. Jonas, leur demandant, à la date du 3 courant, d'user de leur influence pour empêcher la ratification du Traité avec l'Espagne et pour obtenir une allocation destinée aux améliorations du fleuve Mississipi. La lettre priait aussi les deux Sénateurs d'appeler l'attention du Sénat sur la fermeture de la rivière Atchafalaya.

M. Jonas y a fait la réponse que voici :

Washington, 11 déc., 1884.

A M. E. K. Converse, Président du New Orleans Produce Exchange.

Cher Monsieur, je reçois à l'instant votre lettre du 3 courant. Je donnerai certainement ma constante attention aux sujets dont elle parle. Je ne crois pas que le Traité Espagnol puisse être ratifié; j'espère aussi que la Chambre tuera cet autre Bill dont l'objet est de mettre en vigueur le Traité Mexicain.

Je regrette vivement d'apprendre la mort de notre pauvre Smallwood.

Bien à vous,

B. F. JONAS.

CONFERENCE—Le professeur J. J. Martinez, membre de l'Athénée Louisianais, fera une Conférence dimanche prochain, à la salle de l'Union Française. Il a choisi pour sujet "Les Abeilles."

Ceux qui connaissent M Martinez n'ont pas besoin que nous leur disions qui il est, ce qu'il est. Quant à ceux qui ne l'ont pas encore entendu, nous leur donnons l'assurance qu'il est un esprit solide et aimable tout à la fois ; un homme qui sait beaucoup et ne réussit pas, si grande que soit sa modestie, à cacher sa valeur. Elle se manifeste malgré lui-même, en un instant, en quelques paroles échappées.

Voyageur passionné, observateur intelligent, il a amassé un riche fonds de connaissances et a le don de présenter toujours sous une forme attrayante même les sujets les plus sévères.

Celui qu'il a choisi est abondant, il en tirera certainement grand parti.

Empressez-vous donc de vous rendre à cette Conférence : l'heure que vous y passerez vous semblera trop courte.

THEATRE ST CHARLES—Nous touchons cette fois aux dernières représentations de *Around the World in 80 Days*. L'ouvrage sera joué aujourd'hui et demain, en matinée et le soir.

Mais si la pièce de Jules Verne quitte l'affiche la troupe des frères Kiralfy nous reste.

Dimanche vient le tour d'un autre ouvrage à grand spectacle *Black Crook*. Le ballet que vous connaissez, et qu'on oublie un lit tant de vogue, ajoutera un très vif intérêt à cette féerie toujours populaire, toujours amusante.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Les Ministrels termineront demain soir la série de leurs représentations. Le soir programme où figurent tous les genres, au dehors du genre sérieux, cela va de soi.

Dimanche, première soirée de M. Louis Aldrich, dans la comédie *My Partner*.

GRAND OPERA HOUSE—Au lieu de *None Such*, nous avons eu et nous aurons jusqu'à la fin de l'engagement de la troupe actuelle: *Our Strategists*.

Demain, à la matinée, une boîte de bonbons sera remise comme souvenir à chacune des dames entrant au théâtre.

Dimanche, soubhinaison nouvelle. M. James O'Neill, dans *Monte Cristo*.

GRUNEWALD OPERA HOUSE.—Ce soir le mélodrame *Ranch 10*, avec M. Sid. Smith dans le rôle du Juge dont la spécialité est d'imposer à tout venant une amende de $10.

THEATRE FARANTA.—Le drame *Marked for life* a décidément porté ; chaque jour il fait recette. Donc pas de raison pour qu'il ne reste point sur l'affiche jusqu'à nouvel ordre.

M. Sid C. France, qui en joue le rôle principal, est un favori du public du théâtre Faranta. Bon ensemble aussi dans la troupe.

ROBINSON'S DIME MUSEUM.—Les visites sont toujours très nombreuses au Musée de M. Robinson, qui ne n'y lègre pas de recruter toutes les curiosités qu'il peut découvrir. Il persévèrera d'autant mieux dans cette voie que voici venir les fêtes, c'est à dire une quinzaine durant laquelle on s'évertue à inventer des jouissances curieuses pour les enfants. C'est le tour de ce petit peuple ; il va abnuder à l'établissement de la rue du Canal ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir et où l'on entre pour 10 cents.

*Le Journal des Débats*.

Nous avons été heureux d'apprendre l'heureuse conclusion des difficultés qui s'étaient produites, au Maroc, entre l'empereur et notre ministre, M. Ordega. Le bon droit était incontestablement de notre côté, et l'on ne peut que féliciter le gouvernement de la fermeté avec laquelle il l'a soutenu. Plusieurs de nos protégés avaient été l'objet d'offenses graves, et qu'aucune nation européenne n'aurait toléré-se plus que nous, si elle avait été à notre place. Ces malheureux étaient juifs : cela suffisait pour exciter contre eux le mauvais vouloir de la population de Fez et d'autres villes marocaines. Juifs, chrétiens ou musulmans, à nos yeux c'est la même chose; ils étaient nos protégés; cela suffisait aussi pour que nos exigions une réparation.

L'affaire demandait à être conduite avec prudence. Nous en avons tant d'autres en ce moment! L'opinion n'était pas sans quelque inquiétude sur ce qui se passait au Maroc, et sur les suites qui pouvaient en résulter. Nous étions résolus sans aucun doute à faire respecter notre honneur, mais la moindre violence, la moindre vivacité même risquaient d'aggraver la situation et de nous obliger à intervenir avec d'autres moyens que ceux de la diplomatie. Cette conséquence aurait été déplorable. Elle aurait, très injustement sans doute, mais presque certainement, soulevé contre nous les soupçons des deux puissances qui sont assises de l'autre côté du détroit de Gibraltar. Nous n'avons pourtant qu'une prétention au Maroc ; c'est d'y être respectés et d'y maintenir nos droits; cela ne devrait porter ombrage à personne. Dans ces limites, notre action échappe à tout reproche; il fallait s'y tenir, et c'est ce que nous avons fait.

Nous empruntons au *Petit Provençal* les renseignements suivant :

On vient de transporter à l'île Pomègues les deux énormes canons de 24 qui se trouvaient placés sur une mahonne amarrée depuis plusieurs jours dans le vieux port de la place du Change et autour desquels les curieux se pressaient sans interruption. Ces deux pièces, fabriquées à la fonderie nationale de Bourges, sous la direction du colonel Cundron, pèsent chacune 16,200 kilogrammes et ont été transportées à Marseille sur des wagons spéciaux du service de l'artillerie. Elles sont destinées au fort du cap Caveaux, qui se trouve à l'extrémité sud de l'île Pomègues.

Trois autres canons arriveront sous peu pour achever l'armement du fort Caveaux et compléter, les batteries côtières qui doivent mettre nos ports à l'abri d'un coup de main en cas de guerre maritime. Il y aura en tout, à Pomègues, dix sept canons de fort calibre, reposant sur des affûts mobiles et pouvant tourner de façon à parcourir trois quarts de cercle. Des appareils hydrauliques facilitent le maniement de ces grosses pièces, qui tout-à-sont transportées par la Compagnie Chambon.

L'opération exige des travaux particuliers et des hommes très-entendus, parce que les forts sont établis comme des sentinelles avancées sur les hauteurs des îles du Frioul. Ils correspondent aux batteries du Roucas Blanc, ile Montredon et à la batterie basse de Malmousque, de manière à établir des feux convergents qui rendraient difficile, du côté du sud, l'accès de la rade à des vaisseaux ennemis.


HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Dans les cas de dyspepsie, de débilité de rhumatismes, de fièvre intermittente, de fièvre et frisson, d'affections du foie, d'impureté des reins et de la vessie, de la constipation et d'autres maladies chroniques, les bitters stomachiques de Hostetter sont un remède infaillible que la Faculté reconnaît comme tel et qui ont obtenu une popularité sans bornes pour les désordres de l'estomac du foie et de l'intestin comme tonique altérant et spécifique. En vente chez tous les marchands et marchandes aux quatre coins. Demandez le "Hostetter's Almanac" de 1885.


# CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1884.
Température—Temps clair, vents du nord, température à peu près stationnaire.

Température du 18 décembre 1884

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 51 | 10⅔ |
| Midi | 41 | 5 |
| 3 P. M. | 38 | 3⅓ |
| 6 P. M. | 37 | 2⅞ |

Nlle-Orléans, Lun. 18 déc. 1884, 2:06 p m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 26 | Louisville, Ky | — |
| Augusta, Gis | 55 | Memphis, Tenn | 21 |
| Corsicana, Tex | — | Mobile, Ala | 31 |
| Dalro, Ill | 9 | Montgomery, Ala | 28 |
| Chattanooga, Tenn | 21 | Nashville, Tenn | 18 |
| Cincinnati, O | 21 | New Orleans, La | 39 |
| Davenport, Iowa | 5 | Omaha, Neb | 5 |
| Dubuque, Iowa | 8 | Pittsburgh, Pa | 11 |
| Galveston, Texas | 37 | Savannah, Gis | 61 |
| Indianola | 36 | Shreveport, La | 32 |
| Keokuk, Iowa | 6 | St-Louis, Mo | 2 |
| Key West, Fla | 77 | St-Paul, Minn | 10 |
| La Crosse, Wis | 12 | Vicksburg, Miss | 30 |
| Leavenworth, Kan | 5 | Yankton, D. T | 11 |

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

W J Butler à Mlle Celina H Kneable;
Henry L Stoutz à Mme Veuve Anna M Lion;
Emile A Bigard à Mlle Marie Courtin;
Emile O Arber à Mlle Sophie Kretschmer;
Edward Holland à Mlle Anna McGloin.

Naissances.

Mme Louis J Nippert, un garçon;
Mme Bertrand Porme, un garçon;
Mme Eugène Gasper, une fille;
Mme John J Finn, une fille;
Mme William Riedel, un garçon;
Mme Edward Appel, une fille;
Mme Gustave Anderson, un garçon;

Décès.

Albert H Powell, 72 ans, coin St Louis et Avenue Carrollton;
Mme Alfred Carroll, 65 ans, coin Galves et Chemin du Bayou;
Michael H Lundy, 47 ans, 75 rue Sad Derbigny;
Thos Alexander, 38 ans, coin Clara et Peydras;
Martha Whittaker, 4 ans, coin Clara et Thalie;
Louis Wiltenmuth, 7 ans, paralysie St Bernard, Lne;
Lise Basile, 90 ans, rue St Pierre près Dauphine;
James F Galvin, 16 ans, 436 rue Sud Rampart;
Margaret Fanning, 3 ans, 111 rue Market;
Charles A Brown, 4 ans, 61 rue Ste Marie;
Basile Laplace, 54 ans, coin Decatur et Champs-Elysées.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

E. A. Foster, Vicksburg; A. T. Beyres et femme, M T Mims et femme, Frank Johnson, Geo T Tucker et femme, Mme Stell, Mme Hubbard et enfant, Kentucky; Mme Florancio, New York; Thos Deane, New York; J M Judice, F Lombard, Lafayette; E B McClelland, femme et enfants, Dallas, Oregon; L Poole et fils, Polaville, Miss; T W Alley et femme, Georgetown, Miss; W T Sugarman, femme, Texas; S F Miller et femme, Webster City; W P Miller et famille, Pennsylvanie; W T Teegardan, Wisconsin; J H Rankin, Atlanta, Gis; C M Armstrong, Baltimore; Jos S Smithson, Chicago; Langlade, L N Blake, T S Hanson, W Catterall, R C Lambat, M S Sanders, Liverpool, David P Lecor, Bridgeport, Conn; D B Farguson, Memphis, Tenn.

HOTEL DENECHAUD.

Eugène Robinson, E D Tomsead, Chicago, Chas E Rice, Cincinnati, E W Mint, Jeanville, Wis; Mme Gov Walker, Tallahassee, Fla; E M Randall et femme, G P Wright, Jacksonville, J K Bisele, C T Mason, Caroline du Sud, M L Frank, Baltimore; J B Joseph, New York, J M Smith, Memphis; Chas Clinters, Jules Varnet, Boston; H Tampary, St Antonia, C E Harley et femme, R B Massey, Montgomery; Thos C Essex, St Joe; A T Gunter, E P Wilson, Mexico; E H Henderson, Ontario, Alvin P Causey, Colorado.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme Veuve William Morgan à Guillaume Mothe, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dryades, Rempart, Julie et Girod.....$1,000

Joan Medina à Jean Sauguesan, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Mandeville, Urquhart, Marigny et Girod.....$1,000

Andrew P. Lee à Mlle S. M. Lee, un morceau de terre et bâtisses situé sur le boulevin de Gentilly, ayant 6 2/3 arpents de face au dit chemin.....$500

E. J. Fitzmorris à M J. Fitzmorris, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Franklin, Terpsichore, Bassin et Enterne.....$625

Mme Warren Honiss à J. Clifford Hodgens, un morceau de terre et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Camp, Septième, Magasins et Huitième.....$3000

Godfrey & Salomon Lob à Chas. Lob 1 un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Rempart et Bourgogne. 2. un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Conti, Bienville, Franklin et Bassin. 3. un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfaré. 4. deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Carondelet, Erato, Thalie et Baronne. 5. deux terrains et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Magasins, Deuxième, Constance et Troisième.....$1800

Wm Kennavhan à Frank Sharp, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Helena, St Louis, Virginie et Conti; 2 une portion de terre et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Helena, St Louis et le chemin de la Métairie.....$500

Conrad Rubin et Mme L. R. Reise à J. A. Boucher, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Mazant, Lavée et Euphrosine.....$400

Cour Civile de District.—La annotation de Ferdinand Frike et celle de Margaret Couradine ont été ouvertes hier.

Frank Barker demande la mise sous séquestre de 213 barils de sucre appartenant à J. C. Robinson & Bros. jusqu'à ce que ceux-ci lui payent une somme d'argent qu'ils lui doivent.

Mme Emma E. Roehm, tutrice, intente une action en annulation de l'usufruit d'une propriété laissée à John Roehm Jre. par un parent sous le coup d'une interdiction.

ARRETS RENDUS.

Par le juge Houston—Succession de D. Edmond Burthe.—Le point de droit soulevé par Mme Ve Louis Barthe, tutrice naturelle, a été approuvé; il met Delord Barthe, subrogé tuteur, en demeure de faire valoir les raisons pour lesquelles sa réclamation de $20,813 contre ses enfants mineurs ne doit pas être homologuée.

Henry Lott et sa femme vs la ville de la Nouvelle-Orléans—Action en dommages—Jugement en faveur de le défenderesse.

Par le juge Tissot—Thorn vs la ville de la Nouvelle-Orléans—Sursis accordé.

Par le juge Lazarus—Thomas W. Hutchinson, teteur, vs Mme Anne Jamison —Chas Carroll nommé "curateur ad hoc" pour représenter le défendeur-se absente de la ville.

Succession de Paul Lientaud—La veuve est reconnue comme héritière de la moitié de la succession.

Cour Criminelle — Section A—Juge Roman—Wallace Brown et Ignas Shottmiller ont été condamnés hier, le premier, à 24 heures d'emprisonnement pour port d'arme cachée; le second, à une réclusion de courte durée pour actes de violence à l'égard de la personne d'un nommé Michael Schlanch.

Section B—Juge Baker.

Les poursuites dirigées contre Albert White pour tentative de vol, ont été abandonnées par le ministère public.

Edouard Elles s'est reconnu coupable de voies de fait sur la personne de George Zimmerle; M. J. Murphy et Walter Taylor, de port d'arme cachée; John Bird, de vol. A un autre jour l'infliction de leurs peines.

Ellen Jackson et Alexander Rice ont été innocentés, la première, d'une accusation d'actes de violence; le second, d'une accusation de coups et blessures.

Thomas J. Ford, Patrick H. Ford, W. E. Caulfield, John Murphy, W. H. Buckley, Charles Bader et Baptiste Favetto seront conduits en cour samedi prochain, et l'acte qui les accuse du meurtre du capitaine Murphy leur sera lu.

Cour du recorder Sambola.—John Taterville et John F. Neville ont bu outre mesure du jus de la treille et en ont payé l'amende.

Charles Holand a fait du tapage alors qu'il subissait la trouble influence de l'alcool; il a opposé une vive résistance aux représentants de l'ordre qui le conduisaient en prison, il a mis leurs vêtements en lambeaux. Hier, le juge s'est attaqué à son porte-monnaie et lui a fait payer $25 ses frasques.

Alex P. Dupuy et Nora Taylor ont senti le bras de la loi s'appesantir sur eux.

Association Sanitaire Auxiliaire.—La séance tenue hier soir, par le comité exécutif de cette Association n'a pas été de longue durée.

Le secrétaire a annoncé avoir reçu l'un ingénieur civil très distingué, M. Samuel McGray, du Rhode-Island, un très intéressant traité sur la question de l'égouttement des villes.

Les travaux, a dit le même officier, que les autorités municipales exécutaient sur le canal de la rue Toulouse ont été forcément interrompus par un ordre de cour lancé à la sollicitation de la compagnie de navigation de ce canal.

Le Dr Watkins a parlé de ses bons rapports avec les membres du Bureau de Santé et les conseillers municipaux, lorsqu'il s'est agi d'aviser à des mesures sanitaires à mettre en vigueur pendant la durée de votre Exposition. Les conférences qui ont eu lieu à ce sujet seront fécondes en excellents résultats, c'est là du moins sa croyance.

Vingt-trois trampes.—C'est sous l'appellation anglaise *tramp* que se désignent ces malheureux individus qui n'ont ni feu ni lieu, qui s'en vont errants par les rues, tout dépenaillés, n'ayant, apparemment, aucun but dans la vie, vivant du peu que leur mendicité organisée leur rapporte.

Si ces hommes n'étaient pas connus comme des indolents, comme des parias que l'oisiveté tient dans un perpétuel état d'abjection, de vice, il n'est pas de cœur bien placé qui ne se laisserait attendrir par leur dénument, il n'est pas de main généreuse qui ne jetterait dans leurs chapeaux, dans leurs sordides haillons une pièce d'argent pour atténuer un peu les coups de l'adversité, pour soulager leur infortune.

Hier matin, vingt-trois de ces vagabonds ont été condamnés par la cour de police correctionnelle du deuxième district, à payer une amende de vingt-cinq dollars ou à subir une incarcération d'un mois.

Payer l'amende eût été difficile, impossible même, puisqu'aucun n'avait le sou; il a donc fallu qu'ils se résignassent à la réclusion. En les faisant venir devant lui, le juge Sambola leur a dit qu'ils avaient appelé sur leurs têtes les foudres du capitaine sous le commandement duquel la salle de police de la rue de Chartres est placée.

Hier matin, à l'heure où les oiseaux se prenaient à la pipée, ils ont tous furtivement quitté leurs couches, à la salle de police où ils sont recueillis tous les soirs, pour échapper à de petits travaux qu'on exige d'eux en paiement du logement. Des oisifs doublés d'ingrats, voilà une caste qui fait milieu dans la cour d'une prison que sur le pavé de nos rues. Dans leurs moments de rêverie, ils se diront Sambola *hæc otia fecit*.

Paragraphes.—La nuit dernière, à une heure très avancée, un employé du chemin de fer Jackson, nommé Louis Stonver a été grièvement blessé en accouplant des chars. Le malheureux a été admis d'urgence à l'hôpital.

—Le sieur Geo. E. Wingate, sous le coup d'une accusation de détournement de fonds, a comparu une seconde fois hier soir, devant le recorder Sambola.

—Un homme de couleur, Henri Thompson, qui a commis un grave délit dans la paroisse Terrebonne, est sous les verrous ici en attendant que les autorités dont il est justiciable le réclament.

—Des voleurs se sont introduits chez M. E. Dupré, avenue St-Charles, à une heure l'avant-dernière nuit; mais l'accueil que leur a fait le maître de la maison, le pistolet au poing, les a fait déguerpir précipitamment.

—L'état de dilapidation de la maison rue Bourgogne, 90, est un sujet d'inquiétudes pour la police, qui signale le danger d'un effondrement prochain.

—Nanti d'un mandat d'arrêt, l'agent de police Finnegan a conduit en prison, hier, un nommé Beauregard Warhigoy qui venait d'attaquer deux personnes à main armée.

—Un filou-galant a pris, hier, dans un char de ville un *bank-note* que lui tendait une dame pour le faire échanger par le conducteur pour de la monnoie, et s'est enfui enrichi au détriment de la dame.

On lit, dans la *Nationale Zeitung*, 30 de novembre :

Dernièrement, a eu lieu, au champ de tir de la maison Krupp, à Meppen, l'essai d'un mortier de 24 centimètres. L'essai de ce nouvel engin excite vivement l'attention des officiers d'artillerie et de marine. Les plus gros mortiers employés jusqu'à présent par l'armée allemande comme artillerie de siège n'avaient été que de 21 centimètres ; ils étaient coulés en bronze. Ce sont ceux dont elle s'est servie pendant la guerre de 1870-71 contre les forteresses françaises. Le canon en bronze de ces mortiers pèse à lui seul 2,800 kilogrammes, et les pièces de fermeture 225, de sorte qu'avec l'affut en bois, qui pèse 2,026 kilogrammes, le poids total de la pièce est de plus de 50 quintaux. La moindre charge de poudre de ces pièces est d'un kilog, et la plus forte de 3 kilog. 500 gr. Le poids du projectile qu'elles lancent est de 75 kilogrammes.

Le nouveau mortier qu'on vient d'essayer à l'établissement Krupp est en acier fondu. Il a sur les anciens l'avantage de posséder un calibre plus fort, qui doit en rendre l'effet encore beaucoup plus considérable, et malgré cela il est beaucoup plus léger puisqu'il ne pèse que 1.700 kilos y compris le poids des pièces de fermeture, qui est de 203 kilogr. Ce mortier repose sur un affût de fer forgé, lequel est pourvu d'un mécanisme qui permet de faire changer rapidement la position d'un canon, qui peut décrire un arc de 30 .

La toilette, à Paris :

Cet hiver, l'habit de soirée diffère quelque peu de ceux de la saison dernière. Le parement est moins renversé, très court et vient presque se rejoindre sur la poitrine, à la hauteur du second bouton de la chemise, quand on porte une chemise à deux boutons. On sait que beaucoup de nos élégants s'en tiennent encore au plastron à boutonnière unique.

L'étoffe de l'habit a été également changée par les jeunes gens à la mode ; le drap lisiant a été remplacé par une nouvelle étoffe d'un ton mat et qui s'appelle le drap Melton.

Le gilet se porte très fermé et coupé droit, à quatre boutons au moins, cinq au plus. Le pantalon est plus ajusté que celui de ville, et la large bande de soie est remplacée par une simple ganse, semblable à celle qui borde l'habit et le gilet.

Quant à la chaussure, c'est toujours la bottine découverte avec chaussette en soie noire, pour soirée; pour le théâtre, la bottine vernie est suffisante.

ATHENEE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes :

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTERE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

# DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

## FRANCE.

Paris, 18 décembre—Rentes 78 francs et 40 centimes.

L'encaisse métallique à la Banque de France a diminué durant la semaine dernière de 5,750,000 francs or et 2,075,000 francs argent.

### Chambre des Députés.

Paris, 18 déc—A la Chambre des Députés, le comte De Lanjuinais a accusé la gauche d'avoir voté pour le budget de trois milliards [!?] sans qu'il y eût de quorum.

Cette déclaration a produit une grande excitation à la Chambre.

Le 4me régiment de tirailleurs algériens sera organisé et la légion étrangère doublée.

### Sénat.

### Le comité du budget du sénat.

Paris, 18 déc.—Le comité du budget du sénat a rétabli les crédits pour les émoluments du clergé et autres corps religieux—rejetés par la chambre des Députés.

### Le journal l'Irlande Unie.

Dublin, 18 déc.—Le journal *l'Irlande Unie* écrit que les sentinelles ont été doublée autour des édifices publics. Les officiers du gouvernement ont une garde spéciale.

### Le steamer Rhein.

Londres, 18 déc — Le steamer Rhein, Capt. Jungst, est de retour à Southampton, légèrement avarié à la suite d'une collision avec le steamer York. Le steamer partira, dit-on, le 31 décembre de New York pour Brême.

### Avis de M. Stanley.

Londres, 18 déc—M. Stanley a écrit, au sujet des affaires du Congo, une lettre dans laquelle il démontre l'urgente nécessité de régler la neutralisation de ce pays, d'en déterminer définitivement les frontières et d'obtenir une reconnaissance générale de l'Association Internationale Africaine avant que la Conférence de Berlin ait terminé ses travaux.

Si ces problèmes ne sont pas résolus, M. Stanley croit que le Congo n'aura été qu'un appât tentant offert à la France et au Portugal. Dans son opinion, l'Angleterre devrait dire à l'Allemagne que si l'Association ne peut pas faire la guerre, par conséquent pour la même raison et logiquement on ne peut pas lui déclarer la guerre. Si la conférence se dissout avant que ces trois grands questions aient été réglées, adieu alors au bassin du Congo ainsi qu'à son développement.

### Bruit démenti.

Londres, 18 déc—Une dépêche de Turin dit que la nouvelle qui annonçait la mort de Louis Kossuth est dénuée de fondement. Le vénérable patriote est en excellente santé.

### Sans peur.

Leipsic, 18 décembre—Un trait caractéristique du procès des anarchistes est que chaque accusé tente de rejeter le crime sur les autres, à l'exception pourtant de Reinsdorf qui a le courage de son opinion et cherche de sauver ses complices. Il a la réputation d'être un compagnon excellent et d'avoir toujours en une douceur extrême à l'égard des femmes et des enfants.

La question de la peine capitale dans le cas des prévenus Rusch et Knechler est subordonnée à ce fait: la mèche a-t-elle été éteinte sans intervention?

Ellmer déclare qu'il était ivre quand il a donné à Rusch de l'argent pour payer les dépenses de leur entreprise. C'est lui qui a la meilleure chance d'être acquitté.

Reinsdorf a terminé son discours aujourd'hui. Il a dit qu'il savait parfaitement qu'il jouait sa vie dans la cause où il s'est engagé. S'il faut qu'il meure, il mourra en martyr et pour avoir obéi au commandement de l'Ecriture: Sois fidèle jusqu'à la mort.

L'avocat de la poursuite a demandé qu'il fût pris acte de ces paroles et qu'elles servissent à une accusation d'excitation au meurtre.

Lorsque l'on a demandé à Reinsdorf s'il se déclarait coupable ou innocent, il a répondu, en se dressant de toute sa taille: "Je n'ai rien à ajouter; faites de moi ce que vous voudrez."

### Procès d'anarchistes.

Leipsic, 18 déc — Dans le procès des anarchistes, Schiebelek a témoigné que Reinsdorf s'était vanté de faire parler de lui dans toute l'Allemagne. L'avocat de la défense commencera son plaidoyer demain. On pense qu'un verdict sera rendu ce lundi.

### Nomination.

Dublin, 18 déc—L'évêque de Meath a été nommé archevêque de Dublin, en remplacement de l'archevêque French, démissionnaire.

### Anarchistes.—M. Wilford Blunt

Londres, 18 déc.—On rapporte que certaines anarchistes étrangers ont été expulsés de Marseille et de Nice.

M. Wilfred Blunt écrit que l'Association de la Paix est certaine de pouvoir négocier un sauf conduit pour le général Gordon et la garnison de Khartoum jusqu'à Dongala, et aussi d'obtenir la pacification générale de la région du haut Nil.

### Le Bureau des Affaires Etrangeres.

### Le Reichstag.

Berlin, 18 déc—Le Bureau des Affaires Etrangères a reçu de nombreuses demandes d'emploi en Afrique.

Les Allemands à Angra Pequena organisent l'administration.

L'impératrice a donné audience au jourd'hui au général Sanford et à sa femme.

Le Reichstag a confirmé l'élection du Président et des Vice-Présidents, puis s'est ajourné au 8 janvier.

### Le ministre de la guerre du Japon.

New York, 18 décembre—Le comte Oyama, ministre de la guerre du Japon et sa suite sont partis pour San Francisco, par un train spécial du Erie Railroad.

### Accident de chemin de fer.

Lancaster, Penn., 18 déc—Deux trains se sont heurtés, ce matin, sur le Pennsylvania RR. Plusieurs wagons ont été avariés, mais personne de blessé

### Wall street.

New York, 18 déc—Les valeurs sont faibles et les prix ont baissé 1¼ à 1 3/4; le Lackawanna est tombé à 1 92 1/4; le New York Central 1/2 à 85 1/2; le Missouri Pacific 5/8 à 90 5/8.

2 P M—Les valeurs sont fermes et une hausse de 1/2 à 2 3/4 s'est fait sentir. Le Lackawanna est monté à 94 1/2.

### Le Lieut. Gén'l Sheridan.

Washington, 18 déc—Le Lieut. Gén'l Sheridan ayant été choisi par la Commission congressionnelle, comme Marshal pour le jour où auront lieu les cérémonies qui accompagneront la dédicace du monument de Washington, a nommé comme chef de son état-major le Brevet Brigadier Général Albert Ordward et comme aides-de-camp spéciaux le Col. W. N. J. Volkmar, de l'armée des Etats-Unis et M. Linden Kent.

### M. H. D. Lyman—Le Président Arthur.

Washington, 18 déc—M. H. D. Lyman, second assistant maître de poste général, donnera bientôt sa démission pour entrer dans une compagnie de téléphone.

M. David A. Stewart, collecteur du revenu intérieur pour le 4ème district du Missouri, qui a donné récemment sa démission, vient de la retirer avec le consentement du Président.

Le Président a approuvé la résolution conjointe qui a trait aux cérémonies relatives à la célébration du monument Washington.

### Département de la Trésorerie.

Washington, 18 déc—Le Département de la Trésorerie a acheté 325,000 onces d'argent, pour être répartie dans les hôtels de monnaie de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans.

### Confirmations par le sénat.

Washington, D C. 18 décembre—Le sénat a confirmé les nominations suivantes :

Hugh McCullough, Maryland, secrétaire de la trésorerie; G H Heap, Penn, consul général à Constantinople; Robert K Wright, jr, consul à Aspinwall.

George L. Catlin, New Jersey, consul à Zurich.

James E Putnam, Idaho, enregistreur des terres.

John E. Bryant, Georgie, marshal des Etats-Unis pour le district nord de la Georgie.

Maîtres de Poste—Martin L. Torpey, Morris, Minn; Ole Selvig, Wellman, Minn; Willard C. Bailey, Green Bay, Wis; Marion McKane Brownwood, Tex; A. M. Haskell, Lampasas, Tex; Alex. Smith, Baton Rouge, Lne; E. M. Gause, Crockett, Tex.

### Traité de St-Domingue.

Washington, 18 déc—Le Herald de New York publie, ce matin, dans son entier, le traité de St-Domingue.

(Ce document est infiniment trop long et le temps infiniment trop court pour que nous nous donnions le luxe de le traduire. Il est probable, d'ailleurs, que la peine ainsi prise par nous, serait en pure perte. Un lecteur sur mille, peut-être, s'administrerait-il cette jouissance, et à petites doses encore.

Nous nous contenterons de reproduire ici les remarques dont le New York Herald a accompagné cette pièce. Elles suffiront pour qu'on en apprécie la portée générale. Quant aux détails, c'est à-dire aux mille et un articles imposés, les intéressés les liront lorsque le texte officiel sera publié, si, comme tout l'indique, le dit traité est ratifié —Note du traducteur.)

Le *Herald* s'exprime ainsi :

"Non seulement nous conservons tous les avantages commerciaux, mais on offre toute sorte d'encouragement à l'introduction de nos manufactures, aux produits de notre industrie. Notre circulation d'or et d'argent sera celle de Saint Domingue. Un tribunal arbitral sera constitué, avec charge de décider tout différend qui pourrait naître de cette réciprocité commerciale.

"Ce traité présente déjà des avantages très réels, mais l'Administration en attend de plus sérieux encore dans un avenir prochain. En effet le port de Panama, par la force même des choses, deviendra la station où le monde commercial européen s'approvisionnera de charbon; ce sera là le chemin du Pacifique par la voie de Nicaragua.

On croit de plus que grâce aux bienfaits découlant de ce traité, qui n'attend plus que la ratification, ce port sera le site d'une nouvelle colonie Américaine non moins importante qu'aucune de celles qui s'élèveront à anoune des extrémités de ce canal interocéanique.

"Cette clause du traité qui propose d'adopter notre circulation d'or et d'argent comme circulation Dominicaine, ne tarifiera pas seulement la voie aux intérêts Américains, mais créera ainsi une position fort avantageuse à ces mêmes intérêts.

### Le Consul du Nicaragua.

### Message significatif du Président Arthur.

New York, 18 décembre—Le *Tribune* de ce matin publie le Traité du Nicaragua. Il est accompagné du Message que le Président Arthur adresse à ce sujet au Sénat des Etats-Unis.

Ce traité pourvoit à la construction, à l'entretien et au contrôle du Canal interocéanique à travers le territoire du Nicaragua.

Ce sera la une entreprise du gouvernement des Etats-Unis et non d'une corporation. Le gouvernement fournira le capital nécessaire à la construction du canal; les deux gouvernements posséderont et contrôleront cette voie.

Les Etats Unis auront plein pouvoir de choisir la route et le point où commenceront les travaux. Ils auront tous les détails pratiques relatifs à la construction, à l'établissement du chemin de fer, aux lignes télégraphiques, aux endroits où se feront tous les travaux des ingénieurs.

Les Etats Unis assumeront la responsabilité de protéger le territoire par lequel passera le dit Canal.

L'article 11 décrète: Il y aura alliance personnelle entre les Etats-Unis d'Amérique et la République de Nicaragua et ceux là s'engagent à protéger l'intégrité du territoire de celle-ci.

Le Canal qui sera construit pourra recevoir les navires du plus fort tonnage, dont il est fait usage dans le commerce.

Ensuite de mettre en utile pratique ce traité, le Nicaragua s'engage à concéder aux Etats-Unis le libre usage du lac Nicaragua; à lui fournir gratuitement tout le territoire nécessaire à la construction, à l'enfretien, à l'usage et à l'agrandissement du Canal quand les nécessités le commanderont ainsi.

La dite concession incluant le droit d'une voie ferrée, courant d'une extrémité à l'autre du Canal, cette voie ferrée s'étendant parallèlement aux et près des bords du Canal, le long de la rive sud du lac Nicaragua. La concession embrasse aussi une ligne télégraphique, et les Etats-Unis jugent utile